



Le Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, EREA, rectorats, DSDEN, CIO
établissements d'enseignement supérieur,
Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires,
bibliothèques, Jeunesse et sports



Communiqué de presse du SNASUB-FSU - le 1^{er} juillet 2022

Le travail des fonctionnaires mérite un salaire digne ! Les mesures de la conférence salariale du 28 juin 2022 sont loin du compte !

Si la hausse de 3,5 % de la valeur du point d'indice (base de référence pour connaître son salaire) permet d'augmenter celui-ci de 17 centimes (en portant la valeur du point à 4,850036€ brut) au 1^{er} juillet 2022, elle est loin de compenser la hausse de l'inflation et surtout les pertes subies depuis plus de 20 ans par les différentes périodes d'austérité salariale.

D'autres mesures de portée limitée s'ajoutent à cette revalorisation de la valeur du point. Mais il s'agit toujours de mesures individuelles qui, en creux ne font que montrer le manque d'ambition de ces 3,5 % : prolongation de la GIPA, extension du forfait mobilité durable, augmentation de la prestation interministérielle pour les frais de restauration.

Le gouvernement ignore superbement la moitié des personnels que sont nos collègues de la catégorie C, qu'ils soient adjoints administratifs, adjoints techniques ou magasiniers. Le projet de modifications de la grille indiciaire des personnels de catégorie B peut également prêter à sourire s'il n'était scandaleusement si bas. Alors que nous dénonçons depuis longtemps la faiblesse des carrières passé en-deçà du minimum fonction publique, avec un pied de grille équivalent à celui de la catégorie C, le projet gouvernemental est loin de nous satisfaire. Oser proposer 356 points d'indice en début de carrière soit 4 points seulement au-dessus du SMIC, c'est inscrire définitivement et durablement le début de la catégorie B dans les eaux du salaire minimum, qui plus est percuté par une inflation galopante.

Rappelons qu'un citoyen sur cinq a déjà réduit son budget alimentaire, que près de la moitié ont déjà réduit certaines dépenses. Ce sont les plus faibles salaires qui sont méprisés alors que ce sont ces salaires qui ne permettent déjà plus de vivre aussi bien qu'il y a un an. Priorité aux bas salaires ! Selon OXFAM, la fortune des milliardaires a augmenté plus rapidement en 19 mois de pandémie qu'en plus de 10 ans. De mars 2020 à octobre 2021, les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86%, soit un gain de 236 milliards d'euros. Qu'on cesse de nous dire qu'on ne peut pas faire plus pour les bas salaires !

Le SNASUB-FSU rappelle ici ses revendications :

- une valeur du point d'indice fixé à 6€ et un salaire minimum fonction publique fixé à 1850€ net ;
- une revalorisation générale immédiate de l'ensemble de la grille indiciaire par la distribution additionnelle de 70 points d'indice ;
- une revalorisation des indemnités statutaires pour corriger toutes les inégalités existantes, les aligner sur les meilleurs taux servis dans la fonction publique avant de gagner leur intégration dans le salaire indiciaire ;
- un plan massif de requalification des emplois de C en B et de B en A ;
- un plan de titularisation des personnels précaires.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, il est nécessaire de :

- rétablir l'indexation des salaires et des pensions sur l'inflation pour permettre à chacun de maintenir son niveau de vie ;
- bloquer les prix sur les produits de première nécessité.